**MESURES SANITAIRES SUR LE SITE DE BALARD**

\*\*\*

La crise actuelle impose une adaptation continue quant aux exigences opérationnelles et sanitaires.

Pour y répondre, les services d’OPALE Défense, du SPAC et du COMILI soutiennent le site de Balard en mettant en place et en anticipant des mesures logistiques et organisationnelles.

**Les principales mesures afin de répondre aux exigences sanitaires:**

* **les gestes barrières - hygiène stricte et distanciation sociale - restent la stratégie de base *à respecter et faire respecter à tous les niveaux* ;**
* ***New !*** Bien veiller à la répartition des effectifs de Balard sur toute l’amplitude du créneau d’ouverture des points de restauration de 11h30 à 13h45 ;
* Extension de l’activité de l’Antenne Médicale Balard à la **téléconsultation au profit de** **tous les ayants droits** : militaires, civils de la défense et leurs familles ; par mail, pour toute question ou demande de RDV de téléconsultation à : [dmf-ssantix001.telemedecine.fct@def.gouv.fr](mailto:dmf-ssantix001.telemedecine.fct@def.gouv.fr);
* ***New !*** le nettoyage des cellules de crise et des sanitaires avoisinants fera l’objet d’un suivi quotidien à l’aide d’une affiche à l’intérieur de la pièce (date et heure mentionnées) ;

Pour rappel, les sanitaires sont nettoyés 2 fois par jour, les points de contacts (poignées de portes des bâtiments, téléphones des accès zones spécifiques, boites à clés, rampes d’escaliers, claviers d’ascenseurs) sont désinfectés tous les jours, les salles de réunions sont nettoyées 2 fois par semaine et les bureaux sont dépoussiérés et aspirés 1 fois tous les 15 jours, les poubelles vidées tous les jours)

* Centralisation par la cellule de crise COMILI :
  + **Suivi du personnel confiné en tour F** (isolement total avec livraison de plateaux repas ; hygiène chambre à faire soi-même, …) ;
  + **Organisation de la désinfection des bureaux du personnel ayant contracté le COVID-19 de manière avérée**;
    - ***New !*** avant la désinfection, les bureaux doivent être rangés, les documents mis dans les placards, les plantes et les denrées retirées ;
    - ***New !*** après la désinfection, les bureaux peuvent être réintégrés au bout de 2 heures ;
    - ***New !*** la désinfection est inutile pour des pièces non occupées ou visitées pendant 14 jours ; le virus « s’auto-détruit » ;
  + ***New !*** *Attention : les contenants pour le gel hydro-alcoolique ne se jettent pas : ils sont réutilisés et remplis pour une nouvelle utilisation ;* il ne sera progressivement procédé qu’à des échanges standard « bidon plein contre bidon vide » en lieu et place des primo-approvisionnements ;
* Votre action :
  + ascenseur : préférez les escaliers ; pas plus de 2 personnes dans les ascenseurs ; appuyez sur les boutons avec votre badge ou tout autre support permettant d’éviter le contact direct ;
  + ***New !*** interdiction de pratiquer du sport, en dehors du site,de 10h à 19h;
  + port du masque pour les personnels encellules de crise et ceux n’ayant pas la possibilité de respecter les règles de distanciation sociale ;
* Votre réaction en cas de symptômes :
  + En HO sur site : contacter le 09 88 68 24 12 ou 24 13 de 8h à 17h30 (16h30 les vendredis) ;
  + En HNO et week-end :
  + **En cas de détresse vitale uniquement** :

- sur site: contactez les pompiers au 18 d’un poste fixe ou le 09 88 68 18 18 depuis un portable;

- à domicile composez le 15 ;

* + **Dans les autres cas** : vous pourrez bénéficier d’une téléconsultation au 06 30 52 45 86.